



Infirmier(-e) en EHPAD : Clarifier son positionnement professionnel et le rôle de l'IDE en EHPAD

LYON (Lissieu) – 30 septembre et 1^{er} octobre 2021

AGIR EN SANTÉ / 09-83-54-72-18

12, allée des chevreuils, 69 380 LISSIEU

agirensante.com / contact@agirensante.com

Objectifs de la formation

Objectif principal	Objectifs secondaires
A l'issue de la formation, les infirmiers(-es) disposeront des contenus théoriques et méthodologiques fondamentaux en matière de collaboration et d'animation d'équipe, et des compétences indispensables pour mener à bien le management de proximité auprès des aides-soignants(-es) ; ils seront ainsi des collaborateurs efficaces du cadre de santé (ou IDEC), pour relayer et animer sur le terrain auprès des équipes soignantes, les valeurs, procédures et protocoles mis en place par l'établissement.	Réfléchir aux notions de management et management de proximité.
	Présenter les missions de management de proximité de l'infirmière en EHPAD.
	Acquérir une méthodologie et des outils pour travailler et se positionner comme IDE au sein de son équipe soignante.
	Savoir collaborer avec son équipe soignante en utilisant les leviers de la communication et de la motivation
	Améliorer son positionnement professionnel lors des conflits en équipe.

Professionnel concerné par la formation

- Infirmiers (-es) intervenant en EHPAD
- IDEC intervenant en EHPAD

Prérequis pour la formation

Être Infirmier(e) diplômée d'Etat

Formateur

La formation sera animée par Christelle MORTEMOSQUE, directrice d'EHPAD pendant 8 ans et évaluatrice externe, et le contenu pédagogique a été validé par un cadre supérieur de santé.

Déroulement de la formation

<p>Partie I : Les fondements juridiques et l'impact de la loi du 2 janvier 2002-2 sur l'encadrement des équipes</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les fondements juridiques de la mission d'encadrement des IDE <ul style="list-style-type: none"> ○ Le décret de compétence des IDE : ○ La notion de collaboration avec les AS, AMP... dans le cadre du rôle propre des IDE : ○ La légitimité des IDE pour encadrer les équipes fondées sur les savoirs/savoir-faire – L'impact de la loi du 2 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale et des évaluations sur le management des équipes <ul style="list-style-type: none"> ○ IDE et management de proximité
--	---

Partie 2 : IDE et management	<p>Comprendre ce qu'est le management :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les quatre piliers traditionnels du management ○ Le nouveau type de management s'appuie sur d'autres capacités <p>Les différents styles de management :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les 4 styles de management ○ Connaître son style de management ○ Savoir adapter son management <p>Les particularités du management dans le secteur social et médico-social Les particularités du management de proximité assumé par les IDE</p>
Partie 3 : Travailler avec son équipe soignante	<p>Organiser et contrôler le travail au quotidien</p> <p>Communiquer efficacement avec l'équipe soignante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Quels types d'informations à partager ? ○ Où communiquer ? ○ Savoir animer une réunion ○ Contrôler la qualité et le suivi des transmissions effectuées par les soignants. ○ Assurer le même niveau d'information à chaque membre de l'équipe
Partie 4 : Travailler avec l'équipe soignante en utilisant le levier de la motivation	<p>Développer la poursuite d'objectifs communs et donner du sens</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer la vision pluridisciplinaire de la prise en soin du résident. ○ Savoir expliquer les décisions prises en cas de désaccord entre les membres de l'équipe. <p>Le soutien aux équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Savoir reformuler une problématique soulevée par un soignant. ○ Activer rapidement les ressources internes pour apporter une réponse aux difficultés ○ Aider les soignants à remplir une fiche de dysfonctionnement en cas de conflit avec un usager ou avec son entourage.
Partie 5 : collaborer efficacement par une communication efficace	<p>Savoir formuler une critique justifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les pièges à éviter ○ Etre constructif <p>Gérer les conflits entre professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier et analyser les tensions au sein d'une équipe ○ Apprendre les comportements à adopter

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- La participation de chaque stagiaire sera recherchée et valorisée.
- Apport théorique magistral, diaporama, séquences vidéos, travail en sous-groupe, brainstorming, réflexion à partir d'exemples vécus par les participants ...

- Support pédagogique disponible en téléchargement sur notre site Internet sécurisé.
- Documents outils et matériels destinés à concevoir des actions d'animation seront également proposés sur notre site Internet sécurisé.

Sanction de la formation et exécution de l'action

Une attestation précisant la nature, les acquis et la durée de la session sera remise par AGIR EN SANTE à chaque stagiaire, à l'issue de la prestation.

Une feuille de présence sera remplie par le formateur et chaque stagiaire pour chaque session.

Durée, Date et lieu de la formation

- Durée : 2 journées consécutives, soit 14 heures par stagiaire
- Date et lieu : **LYON (Lissieu) – 30 septembre et 1er octobre 2021**
- Horaires : 9h-17h

Tarif de la formation

Le tarif pour cette formation est de :

430 € TTC par stagiaire

Ce tarif comprend :

- La mise à disposition des documents pédagogiques
- L'animation de l'action sur site avec café d'accueil, déjeuner et la collation d'après-midi.

Notre organisme de formation est exonéré de la TVA pour toute action de formation professionnelle continue.